

COMPTE RENDU CA DU 04 Juillet 2019

Membres présents :

Pour l'APEL Notre Dame de Sion : Mme PRADINES, M. MAJID, M. MESSIER, Mme KRAFT, Mme NOELLET, Mme HAMITOUCHE, M. DAUDIGNON, M. OWONA,
Excusés / Absents : Mme MUTABAZI, Mme MORFIN, M. VILLAND, APEL38, Mme BENYELLOUL BESSEDIK, Mme GOUBET, Mme BOUCHEFRA, Mme LEGER, Mme PONS,

Pour le collège : Mme LAURENT

Début de séance 18h00.

Les points suivants ont été abordés :

1. Le compte-rendu du CA du 28 mai 2019 est approuvé à l'unanimité

2. Bilan de la Fête du collège

Globalement, la Fête s'est bien passée et a connu un franc succès en terme de participation.

La tombola a, aussi, très bien marché. L'organisation mise en place a été efficace. Le CA tient à remercier l'ensemble des membres de la vie scolaire pour leur participation à cette organisation car ils ont permis une distribution efficace des planches de billets.

D'un point de vue financier, la fête a dégagé une recette de 3 722,60€ (buvette + tombola) et une dépense de 2 528,15€ , soit un solde bénéficiaire de 1194,45€

Il serait bon, à l'avenir, de différencier la recette de la tombola et de la buvette afin d'avoir une idée plus précise du succès ou non de la tombola.

Cette année, nous nous retrouvons, à la fin de l'événement avec un stock de boissons .Il faudra diminuer les achats l'an prochain, et surtout faire un suivi des stocks plus régulier.

Le CA a constaté un manque de « main d'œuvre » particulièrement important cette année du fait de l'obligation d'encadrement des jeux gonflables car il n'y avait pas d'animateurs extérieurs. M. Daudignon souligne que le problème s'est posé également à la buvette. Après débat, il est retenu :

- de tenir un listing précis des personnes volontaires pour donner un coup de

6 Avenue Beaumarchais 38100 Grenoble

apelndsion@gmail.com

Identification R.N.A. : W381004178 Déclaration à la préfecture de l'Isère

main occasionnel

- de demander aux parents correspondants de solliciter les parents d'élèves de leur classe
- de faire appel aux anciens membres de l'APEL qui ont proposé leur aide

3. Conférence du 24/09/2019

À la suite du bilan positif de la première conférence, il est décidé d'organiser, en partenariat avec le collège et plus particulièrement M. Musson en qualité de référent de cycle 4, une conférence sur le thème de l'orientation et de la réforme du lycée. Celle-ci sera animée par Mme Barailler, ancienne directrice du lycée Pierre Termier. Elle aura lieu le 24 septembre 2019 à 18h au collège. M.Majid s'occupe de l'organisation avec M. Musson. M. Messier est chargé de la communication dès la rentrée de septembre.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Voyages scolaires

Le CA informe Mme Laurent que certaines factures fournies par les professeurs dans le cadre des subventions allouées par l'APEL pour les voyages scolaires ne correspondent pas au montant fixé dans la demande initiale.

Mme Laurent propose, afin d'assurer un contrôle plus efficace de :

- viser les demandes de subvention des professeurs
- de récupérer auprès de ceux-ci l'ensemble des factures, via la comptabilité

Proposition adoptée à l'unanimité

5. – Assemblée Générale

La date de l'Assemblée Générale est fixée au 12 septembre 2019 à 18h

Proposition adoptée à l'unanimité

La séance a été levée à 19h45

La Présidente
S. PRADINES

Le Secrétaire
P. MESSIER

6 Avenue Beaumarchais 38100 Grenoble

apelndsion@gmail.com

Identification R.N.A. : W381004178 Déclaration à la préfecture de l'Isère